

REPUBLIQUE FRANÇAISE

310 - CC du Pays de Nay - 310 - CC du Pays de Nay (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24640175600019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	52
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	62
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	64
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	67
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	68
A4 - Etat des provisions	69
A5 - Etalement des provisions	70
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	71
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	72
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	74
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	76
A8 - Etat des charges transférées	77
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	78

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	83
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	84
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	85
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	86
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	87
B1.6 - Etat des engagements reçus	88
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	89
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	90
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	91
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	92

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	93
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	96
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	97
C3.2 - Liste des établissements publics créés	98
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	99
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	100

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	101
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 246401756	310 - CC du Pays de Nay Principal	BP 2021
--------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	29811
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	732
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8893314,00		291,59	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	0,2327	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,0800	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,0400	
5	Encours de la dette	2654231,1800	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 836 221,00	17 405 838,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 430 383,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	23 836 221,00	23 836 221,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	12 330 767,00	7 644 255,29

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 767 578,00	7 405 796,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 048 293,71

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 098 345,00	16 098 345,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	39 934 566,00	39 934 566,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 531 770,00	0,00	4 831 529,00	4 831 529,00	4 831 529,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 610 296,00	0,00	2 812 580,00	2 812 580,00	2 812 580,00
014	Atténuations de produits	5 447 858,00	0,00	4 751 271,00	4 751 271,00	4 751 271,00
65	Autres charges de gestion courante	7 183 704,00	0,00	8 190 364,00	8 190 364,00	8 190 364,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 773 628,00	0,00	20 585 744,00	20 585 744,00	20 585 744,00
66	Charges financières	72 528,00	0,00	62 799,00	62 799,00	62 799,00
67	Charges exceptionnelles	112 809,00	0,00	106 199,00	106 199,00	106 199,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	138 231,00		358 424,00	358 424,00	358 424,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 097 196,00	0,00	21 113 166,00	21 113 166,00	21 113 166,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		2 153 867,00	2 153 867,00	2 153 867,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	551 477,00		569 188,00	569 188,00	569 188,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		551 477,00		2 723 055,00	2 723 055,00	2 723 055,00
TOTAL		20 648 673,00	0,00	23 836 221,00	23 836 221,00	23 836 221,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 801,00	0,00	21 300,00	21 300,00	21 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 042 361,00	0,00	1 343 680,00	1 343 680,00	1 343 680,00
73	Impôts et taxes	10 269 864,00	0,00	12 931 581,00	12 931 581,00	12 931 581,00
74	Dotations et participations	2 826 938,00	0,00	3 075 277,00	3 075 277,00	3 075 277,00
75	Autres produits de gestion courante	1 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		14 156 196,00	0,00	17 371 838,00	17 371 838,00	17 371 838,00
76	Produits financiers	33 647,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 189 843,00	0,00	17 405 838,00	17 405 838,00	17 405 838,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		14 189 843,00	0,00	17 405 838,00	17 405 838,00	17 405 838,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 430 383,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 723 055,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	13 937 913,00	2 206 092,00	10 370 067,00	10 370 067,00	12 576 159,00
	Total des dépenses d'équipement	13 942 913,00	2 206 092,00	10 370 067,00	10 370 067,00	12 576 159,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	396 700,00	0,00	399 100,00	399 100,00	399 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
020	Dépenses imprévues	62 268,00		894 800,00	894 800,00	894 800,00
	Total des dépenses financières	498 968,00	0,00	1 473 900,00	1 473 900,00	1 473 900,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	3 545 217,00	1 561 486,00	86 800,00	86 800,00	1 648 286,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 987 098,00	3 767 578,00	11 930 767,00	11 930 767,00	15 698 345,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	440 959,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	440 959,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	TOTAL	18 428 057,00	3 767 578,00	12 330 767,00	12 330 767,00	16 098 345,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 098 345,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 916 417,00	1 403 890,00	1 194 965,00	1 194 965,00	2 598 855,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 130 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 046 417,00	1 403 890,00	3 294 965,00	3 294 965,00	4 698 855,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 381 700,00	0,00	900 000,29	900 000,29	900 000,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 733 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	238 235,00	0,00	238 235,00	238 235,00	238 235,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 353 011,00	0,00	1 138 235,29	1 138 235,29	1 138 235,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	6 644 496,00	6 001 906,00	88 000,00	88 000,00	6 089 906,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 043 924,00	7 405 796,00	4 521 200,29	4 521 200,29	11 926 996,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		2 153 867,00	2 153 867,00	2 153 867,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	551 477,00		569 188,00	569 188,00	569 188,00
041	Opérations patrimoniales (4)	440 959,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	992 436,00		3 123 055,00	3 123 055,00	3 123 055,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	19 036 360,00	7 405 796,00	7 644 255,29	7 644 255,29	15 050 051,29
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 048 293,71
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						16 098 345,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 723 055,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 831 529,00		4 831 529,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 812 580,00		2 812 580,00
014	Atténuations de produits	4 751 271,00		4 751 271,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 190 364,00		8 190 364,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	62 799,00	0,00	62 799,00
67	Charges exceptionnelles	106 199,00	0,00	106 199,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	569 188,00	569 188,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	358 424,00		358 424,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 153 867,00	2 153 867,00
Dépenses de fonctionnement – Total		21 113 166,00	2 723 055,00	23 836 221,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	399 100,00	0,00	399 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 576 159,00		12 576 159,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	180 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 648 286,00	0,00	1 648 286,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	894 800,00		894 800,00
Dépenses d'investissement – Total		15 698 345,00	400 000,00	16 098 345,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 098 345,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 300,00		21 300,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 343 680,00		1 343 680,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 931 581,00		12 931 581,00
74	Dotations et participations	3 075 277,00		3 075 277,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	34 000,00	0,00	34 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		17 405 838,00	0,00	17 405 838,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 430 383,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,29	0,00	900 000,29
13	Subventions d'investissement	2 598 855,00	0,00	2 598 855,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	400 000,00	400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	238 235,00	0,00	238 235,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		569 188,00	569 188,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	6 089 906,00	0,00	6 089 906,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 153 867,00	2 153 867,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 926 996,29	3 123 055,00	15 050 051,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 048 293,71
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 098 345,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 531 770,00	4 831 529,00	4 831 529,00
6042	Achats prestat ^e services (hors terrains)	0,00	87 630,00	87 630,00
60611	Eau et assainissement	2 800,00	20 960,00	20 960,00
60612	Energie - Electricité	30 200,00	93 682,00	93 682,00
60613	Chauffage urbain	9 900,00	31 300,00	31 300,00
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	2 095,00	2 095,00
60622	Carburants	9 530,00	16 300,00	16 300,00
60623	Alimentation	8 200,00	8 550,00	8 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 800,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 700,00	5 740,00	5 740,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 404,00	18 650,00	18 650,00
60636	Vêtements de travail	5 150,00	6 300,00	6 300,00
6064	Fournitures administratives	21 170,00	20 450,00	20 450,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	48 600,00	45 800,00	45 800,00
6068	Autres matières et fournitures	44 850,00	49 250,00	49 250,00
611	Contrats de prestations de services	3 332 610,00	3 786 141,00	3 786 141,00
6132	Locations immobilières	20 300,00	49 000,00	49 000,00
6135	Locations mobilières	19 150,00	7 000,00	7 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	6 500,00	6 500,00
61521	Entretien terrains	65 650,00	38 250,00	38 250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 910,00	19 600,00	19 600,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 100,00	10 500,00	10 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	1 150,00	1 150,00
6156	Maintenance	650,00	17 556,00	17 556,00
6161	Multirisques	20 700,00	7 400,00	7 400,00
6168	Autres primes d'assurance	6 215,00	10 300,00	10 300,00
617	Etudes et recherches	140 175,00	13 000,00	13 000,00
6182	Documentation générale et technique	17 450,00	15 300,00	15 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 500,00	14 950,00	14 950,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	130 465,00	116 290,00	116 290,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	66 120,00	62 010,00	62 010,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 400,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 800,00	980,00	980,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 100,00	16 600,00	16 600,00
6236	Catalogues et imprimés	56 600,00	54 700,00	54 700,00
6237	Publications	0,00	120,00	120,00
6238	Divers	0,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	241 280,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	11 300,00	7 650,00	7 650,00
6261	Frais d'affranchissement	23 200,00	27 160,00	27 160,00
6262	Frais de télécommunications	22 302,00	21 570,00	21 570,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	940,00	940,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 700,00	26 100,00	26 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 662,00	47 250,00	47 250,00
6288	Autres services extérieurs	3 600,00	35 900,00	35 900,00
63512	Taxes foncières	1 322,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	355,00	405,00	405,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 610 296,00	2 812 580,00	2 812 580,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	21 250,00	21 250,00
6218	Autre personnel extérieur	51 800,00	45 200,00	45 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 330,00	8 400,00	8 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 070,00	34 260,00	34 260,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 055,00	5 415,00	5 415,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 314 800,00	1 383 150,00	1 383 150,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	27 000,00	27 000,00
64131	Rémunérations non tit.	414 560,00	455 500,00	455 500,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	308 731,00	320 970,00	320 970,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	323 680,00	336 060,00	336 060,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 270,00	18 400,00	18 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	82 000,00	95 000,00	95 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 525,00	21 500,00	21 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 475,00	4 475,00	4 475,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	12 000,00	12 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	5 447 858,00	4 751 271,00	4 751 271,00
739118	Autres reversements de fiscalité	209 326,00	209 326,00	209 326,00
739211	Attributions de compensation	3 091 837,00	3 091 837,00	3 091 837,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	77 260,00	77 260,00
739221	FNGIR	77 260,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	23 652,00	23 652,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	1 929 511,00	1 349 196,00	1 349 196,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	117 924,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 183 704,00	8 190 364,00	8 190 364,00
6531	Indemnités	157 500,00	153 000,00	153 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 200,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	36 200,00	34 000,00	34 000,00
6535	Formation	400,00	15 000,00	15 000,00
65548	Autres contributions	1 553 500,00	1 488 625,00	1 488 625,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	20 000,00	20 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	31 012,00	31 012,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	5 190 584,00	6 045 422,00	6 045 422,00
65737	Autres établissements publics locaux	6 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	228 820,00	395 300,00	395 300,00
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		19 773 628,00	20 585 744,00	20 585 744,00
66	Charges financières (b)	72 528,00	62 799,00	62 799,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	74 470,00	64 800,00	64 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 942,00	-2 001,00	-2 001,00
67	Charges exceptionnelles (c)	112 809,00	106 199,00	106 199,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	110 809,00	104 199,00	104 199,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	138 231,00	358 424,00	358 424,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		20 097 196,00	21 113 166,00	21 113 166,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 153 867,00	2 153 867,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	551 477,00	569 188,00	569 188,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	549 290,00	569 188,00	569 188,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	2 187,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		551 477,00	2 723 055,00	2 723 055,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		551 477,00	2 723 055,00	2 723 055,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 648 673,00	23 836 221,00	23 836 221,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	16 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-18 201,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 001,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	15 801,00	21 300,00	21 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	20 500,00	20 500,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	801,00	800,00	800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 042 361,00	1 343 680,00	1 343 680,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	75 000,00	70 000,00	70 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	13 600,00	13 600,00
7066	Redevances services à caractère social	403 800,00	827 480,00	827 480,00
70688	Autres prestations de services	504 041,00	125 100,00	125 100,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	36 000,00	36 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	27 316,00	121 000,00	121 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	30 204,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	10 269 864,00	12 931 581,00	12 931 581,00
73111	Impôts directs locaux	2 948 040,00	2 948 040,00	2 948 040,00
73112	Cotisation sur la VAE	363 892,00	3 141 173,00	3 141 173,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	198 495,00	198 495,00	198 495,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	104 334,00	104 334,00	104 334,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 543 998,00	3 543 998,00	3 543 998,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 111 105,00	2 995 541,00	2 995 541,00
74	Dotations et participations	2 826 938,00	3 075 277,00	3 075 277,00
74124	Dotation d'intercommunalité	324 078,00	356 849,00	356 849,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	529 566,00	519 884,00	519 884,00
74718	Autres participations Etat	20 441,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	45 500,00	115 000,00	115 000,00
7473	Participat° Départements	63 488,00	73 299,00	73 299,00
74758	Participat° Autres groupements	284 858,00	340 151,00	340 151,00
7478	Participat° Autres organismes	1 559 007,00	1 670 094,00	1 670 094,00
75	Autres produits de gestion courante	1 232,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 232,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		14 156 196,00	17 371 838,00	17 371 838,00
76	Produits financiers (b)	33 647,00	34 000,00	34 000,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	33 647,00	34 000,00	34 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 189 843,00	17 405 838,00	17 405 838,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 189 843,00	17 405 838,00	17 405 838,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 430 383,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 836 221,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	30 000,00	77 000,00	77 000,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	8 422 935,00	7 749 500,00	7 749 500,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	50 000,00	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	0,00	0,00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	260 000,00	260 000,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	80 291,00	50 000,00	50 000,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	155 000,00	35 000,00	35 000,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	276 043,00	28 600,00	28 600,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	1 048,00	0,00	0,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	242 160,00	0,00	0,00
64	Opération d'équipement n° 64 (5)	80 700,00	466 950,00	466 950,00
72	Opération d'équipement n° 72 (5)	269 100,00	6 552,00	6 552,00
74	Opération d'équipement n° 74 (5)	42 500,00	102 500,00	102 500,00
77	Opération d'équipement n° 77 (5)	34 000,00	32 500,00	32 500,00
78	Opération d'équipement n° 78 (5)	543 051,00	0,00	0,00
79	Opération d'équipement n° 79 (5)	2 589 911,00	642 265,00	642 265,00
81	Opération d'équipement n° 81 (5)	80 000,00	0,00	0,00
83	Opération d'équipement n° 83 (5)	100 000,00	0,00	0,00
87	Opération d'équipement n° 87 (5)	180 000,00	20 000,00	20 000,00
89	Opération d'équipement n° 89 (5)	14 401,00	130 200,00	130 200,00
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	121 000,00	655 000,00	655 000,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	81 093,00	0,00	0,00
93	Opération d'équipement n° 93 (5)	84 700,00	81 000,00	81 000,00
94	Opération d'équipement n° 94 (5)	0,00	0,00	0,00
95	Opération d'équipement n° 95 (5)	44 980,00	0,00	0,00
97	Opération d'équipement n° 97 (5)	0,00	0,00	0,00
99	Opération d'équipement n° 99 (5)	390 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 942 913,00	10 370 067,00	10 370 067,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	396 700,00	399 100,00	399 100,00
1641	Emprunts en euros	396 700,00	399 100,00	399 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	180 000,00	180 000,00
274	Prêts	40 000,00	100 000,00	100 000,00
276341	Créance Communes du GFP	0,00	80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues	62 268,00	894 800,00	894 800,00
Total des dépenses financières		498 968,00	1 473 900,00	1 473 900,00
458110	Calvaire de Lestelle Bétharram (6)	1 791 125,00	0,00	0,00
458111	Réhab. décharge Bordes (6)	1 752 792,00	0,00	0,00
458112	Réhab. décharge Coarrazze (6)	1 300,00	0,00	0,00
458124	Projet développement Soulor (6)	0,00	86 800,00	86 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 545 217,00	86 800,00	86 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 987 098,00	11 930 767,00	11 930 767,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	440 959,00	400 000,00	400 000,00
21311	Hôtel de ville	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21318	Autres bâtiments publics	600,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	38 023,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 044,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2313	Constructions	201 292,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		440 959,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 428 057,00	12 330 767,00	12 330 767,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 767 578,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 098 345,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 916 417,00	1 194 965,00	1 194 965,00
1312	Subv. transf. Régions	2 161 868,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	38 600,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	366 269,00	973 615,00	973 615,00
1322	Subv. non transf. Régions	57 250,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 563 130,00	221 350,00	221 350,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	729 300,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 130 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1641	Emprunts en euros	3 130 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 046 417,00	3 294 965,00	3 294 965,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 114 776,00	900 000,29	900 000,29
10222	FCTVA	1 381 700,00	900 000,29	900 000,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 733 076,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	238 235,00	238 235,00	238 235,00
276351	Créance GFP de rattachement	238 235,00	238 235,00	238 235,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 353 011,00	1 138 235,29	1 138 235,29
458112	Réhab. décharge Coarraze (5)	15 000,00	0,00	0,00
458210	Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	2 423 036,00	0,00	0,00
458211	Réhab. décharge Bordes (5)	3 294 960,00	0,00	0,00
458212	Réhab. décharge Coarraze (5)	911 500,00	0,00	0,00
458224	Projet développement Soulor (5)	0,00	88 000,00	88 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		6 644 496,00	88 000,00	88 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 043 924,00	4 521 200,29	4 521 200,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	2 153 867,00	2 153 867,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	551 477,00	569 188,00	569 188,00
28031	Frais d'études	81 800,00	80 477,00	80 477,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	21 333,00	21 333,00	21 333,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	34 342,00	31 509,00	31 509,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	49 774,00	50 049,00	50 049,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	29 105,00	29 105,00	29 105,00
28051	Concessions et droits similaires	5 061,00	5 061,00	5 061,00
28128	Autres aménagements de terrains	117 400,00	65 733,00	65 733,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 855,00	2 983,00	2 983,00
28138	Autres constructions	0,00	112 809,00	112 809,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	47 717,00	11 779,00	11 779,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	16 755,00	16 755,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	2 243,00	2 243,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 988,00	3 918,00	3 918,00
28182	Matériel de transport	44 199,00	44 199,00	44 199,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 030,00	32 882,00	32 882,00
28184	Mobilier	16 006,00	9 589,00	9 589,00
28188	Autres immo. corporelles	44 680,00	48 764,00	48 764,00
4818	Charges à étaler	2 187,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		551 477,00	2 723 055,00	2 723 055,00
041	Opérations patrimoniales (9)	440 959,00	400 000,00	400 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	238 623,00	200 000,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	201 044,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 292,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		992 436,00	3 123 055,00	3 123 055,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 036 360,00	7 644 255,29	7 644 255,29
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	7 405 796,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 048 293,71
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 098 345,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : Forges d'Arthez d'Asson

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 900,00	a 30 000,00	77 000,00	b 77 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	77 000,00	77 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	75 500,00	75 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	30 000,00	1 500,00	1 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : Projet centre culturel

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		853 444,49	a 905 030,00	7 749 500,00	b 7 749 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	718 888,49	905 030,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	718 888,49	905 030,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	114 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 596,00	0,00	7 749 500,00	7 749 500,00	0,00
2313	Constructions	19 596,00	0,00	7 749 500,00	7 749 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 100 000,00	d 2 971 615,00
13	Subventions d'investissement	1 100 000,00	871 615,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	871 615,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	850 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	250 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 582 915,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : Déchetterie Assat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : Signalétique pts de regroupement déchets

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : Banque alimentaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 823,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Aires de Covotirage

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	260 000,00	b 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-260 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : Invest Collecte sélective

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 686 349,09	a 15 000,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 684 807,86	15 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	506 407,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	28 961,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 149 438,49	15 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 541,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 541,23	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : PLR Plan Local de Randonnées

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		328 645,08	a 22 000,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 175,92	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	38 175,92	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	290 469,16	22 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	290 469,16	22 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	7 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : Aménagement local OTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		379 937,33	a 52 000,00	28 600,00	b 28 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 073,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 073,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	343 863,95	52 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2313	Constructions	343 863,95	52 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 75 088,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	75 088,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	75 088,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 512,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : Structures d'accueil petite enfance

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 558,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 558,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	13 923,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 881,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	74 718,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 034,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : Extension déchetterie Coaraze

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 028 837,49	a 100,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 699,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	176 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 029,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	841 138,29	100,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	841 138,29	100,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 225 802,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	225 802,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 802,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	125 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	225 702,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64 (1)
LIBELLE : Moyens généraux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		559 639,90	a 54 700,00	466 950,00	b 466 950,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 306,11	25 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	9 731,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	19 974,80	25 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	311 681,32	29 700,00	333 950,00	333 950,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 875,15	0,00	210 400,00	210 400,00	0,00
2182	Matériel de transport	101 284,58	28 000,00	89 200,00	89 200,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	152 226,83	1 700,00	25 500,00	25 500,00	0,00
2184	Mobilier	25 852,29	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 442,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	217 652,47	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2313	Constructions	217 652,47	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-521 650,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1)
LIBELLE : Actions culturelles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		120 831,57	a 37 920,00	6 552,00	b 6 552,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 865,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 865,57	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 500,00	9 920,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	13 500,00	9 920,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86 466,00	28 000,00	6 552,00	6 552,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	86 466,00	0,00	6 552,00	6 552,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 472,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 74 (1)
LIBELLE : Projets habitat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		135 582,00	a 12 500,00	102 500,00	b 102 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	135 582,00	12 500,00	102 500,00	102 500,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	135 582,00	12 500,00	102 500,00	102 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 77 (1)
LIBELLE : Opération coins pêche

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 004,07	a 0,00	32 500,00	b 32 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 004,07	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 004,07	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 350,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	3 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 150,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 78 (1)
LIBELLE : Halte de Bordes - contrat d'axe

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		176 197,52	a 543 051,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 098,40	318 176,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 098,40	318 176,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 099,12	224 875,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	173 099,12	224 875,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-543 051,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 79 (1)
LIBELLE : Fonds d'intervention foncière

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		183 159,28	a 100 000,00	642 265,00	b 642 265,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 159,28	100 000,00	642 265,00	642 265,00	0,00
2111	Terrains nus	183 159,28	100 000,00	642 265,00	642 265,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-742 265,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : Terrains gens du voyage

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 80 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1)
LIBELLE : PIG Home Habitat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		258 886,00	a 49 991,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	258 886,00	49 991,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	258 886,00	49 991,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 991,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87 (1)
LIBELLE : signalétique touristique et économique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		397 438,91	a 20 000,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 194,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 194,24	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	378 244,67	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	378 244,67	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 89 (1)
LIBELLE : Projet développement Soulor

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		122 519,00	a 10 300,00	130 200,00	b 130 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	122 519,00	10 300,00	130 200,00	130 200,00	0,00
2031	Frais d'études	122 519,00	10 300,00	130 200,00	130 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 000,00	d 72 000,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	72 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	72 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : Véloroute

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 500,00	655 000,00	b 655 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 500,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	6 500,00	45 000,00	45 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	610 000,00	610 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	610 000,00	610 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 135 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	135 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	135 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-526 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1)
LIBELLE : Montée en débit

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		227 232,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 232,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	227 232,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93 (1)
LIBELLE : Eaux vives

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 830,00	a 0,00	81 000,00	b 81 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 830,00	0,00	81 000,00	81 000,00	0,00
2031	Frais d'études	34 830,00	0,00	81 000,00	81 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 16 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1)
LIBELLE : Projet jeunesse

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		91 732,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 732,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	91 732,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1)
LIBELLE : Centre d'Incendie et de Secours

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 145,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 145,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	175 484,52	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	19,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 682,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 958,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97 (1)
LIBELLE : Projet Sautaprats

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99 (1)
LIBELLE : Aides directes aux entreprises

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		122 969,80	a 267 000,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	122 969,80	267 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	62 969,80	267 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-240 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 413 900	125 950	0	0	7 833 052	35 000	0	219 000	182 700	341 800	1 779 365	11 930 767
- Equipements municipaux (2)		125 950	0	0	7 833 052	35 000	0	219 000	200	341 800	1 589 565	10 264 567
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	102 500	0	3 000	105 500
- Opérations financières	1 413 900											1 413 900
Dépenses d'ordre	400 000											400 000
Total dépenses de l'exercice	1 813 900	125 950	0	0	7 833 052	35 000	0	219 000	182 700	341 800	1 779 365	12 330 767
RAR N-1 et reports	26 700	0	0	0	2 364 013	22 000	0	14 000	460 667	424 398	455 800	3 767 578
Total cumulé dépenses d'investissement	1 840 600	125 950	0	0	10 197 065	57 000	0	233 000	643 367	766 198	2 235 165	16 098 345

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 123 055	900 000	0	0	3 031 615	245 235	0	0	0	0	344 350	7 644 255
RAR N-1 et reports	0	1 048 294	0	0	3 309 881	0	0	0	0	4 017 827	78 088	8 454 090
Total cumulé recettes d'investissement	3 123 055	1 948 294	0	0	6 341 496	245 235	0	0	0	4 017 827	422 438	16 098 345

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	8 242 378	1 260 587	0	0	496 437	1 439 997	149 540	2 948 199	270 010	3 814 883	5 214 190	23 836 221
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	8 242 378	1 260 587	0	0	496 437	1 439 997	149 540	2 948 199	270 010	3 814 883	5 214 190	23 836 221

RECETTES

Total recettes de l'exercice	10 812 773	120 000	0	0	40 290	67 353	46 200	2 257 130	0	4 034 222	27 870	17 405 838
RAR N-1 et reports	6 430 383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 430 383
Total cumulé recettes de fonctionnement	17 243 156	120 000	0	0	40 290	67 353	46 200	2 257 130	0	4 034 222	27 870	23 836 221

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 840 600	125 950	0	0	10 197 065	57 000	0	233 000	643 367	766 198	2 235 165	16 098 345
Dépenses réelles		1 440 600	125 950	0	0	10 197 065	57 000	0	233 000	643 367	766 198	2 235 165	15 698 345
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	894 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	894 800
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	399 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399 100
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	100 000	180 000
Opérations d'équipement		146 700	125 950	0	0	8 806 002	57 000	0	233 000	563 367	595 775	2 048 365	12 576 159
100	Forges d'Arthez d'Asson	0	0	0	0	107 000	0	0	0	0	0	0	107 000
101	Projet centre culturel	0	0	0	0	8 654 530	0	0	0	0	0	0	8 654 530
102	Déchetterie Assat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
103	Signalétique pts de regroupement déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
106	Aires de Covoiturage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 000	0	260 000
38	Invest Collecte sélective	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	0	65 000
44	PLR Plan Local de Randonnées	0	0	0	0	0	57 000	0	0	0	0	0	57 000
48	Aménagement local OTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 600	80 600
49	Structures d'accueil petite enfance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63	Extension déchetterie Coarraze	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	100
64	Moyens généraux	146 700	125 950	0	0	0	0	0	233 000	200	15 800	0	521 650
72	Actions culturelles	0	0	0	0	44 472	0	0	0	0	0	0	44 472
74	Projets habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000	0	0	115 000
77	Opération coins pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 500	32 500

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
78	Halte de Bordes - contrat d'axe	0	0	0	0	0	0	0	0	318 176	224 875	0	543 051
79	Fonds d'intervention foncière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	742 265	742 265
81	Terrains gens du voyage	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	0	80 000
83	PIG Home Habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	49 991	0	0	49 991
87	signalétique touristique et économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	40 000
89	Projet développement Soulor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 500	140 500
90	Véloroute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	661 500	661 500
91	Montée en débit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
93	Eaux vives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 000	81 000
95	Centre d'Incendie et de Secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
99	Aides directes aux entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 000	270 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	1 391 063	0	0	0	0	170 423	86 800	1 648 286
458110	Calvaire de Lestelle Bétharram	0	0	0	0	1 391 063	0	0	0	0	0	0	1 391 063
458111	Réhab. décharge Bordes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 423	0	170 423
458112	Réhab. décharge Coarraze	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458124	Projet développement Soulor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 800	86 800
<i>Dépenses d'ordre</i>		400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000

RECETTES													
Total recettes investissement		3 123 055	900 000	0	0	6 341 496	245 235	0	0	0	4 017 827	422 438	15 050 051
Recettes réelles		0	900 000	0	0	6 341 496	245 235	0	0	0	4 017 827	422 438	11 926 996
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	2 031 615	7 000	0	0	0	225 802	334 438	2 598 855
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	2 100 000	0	0	0	0	0	0	2 100 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	238 235	0	0	0	0	0	238 235
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	2 209 881	0	0	0	0	3 792 025	88 000	6 089 906
458112	Réhab. décharge Coarraze	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458210	Calvaire de Lestelle Bétharram	0	0	0	0	2 209 881	0	0	0	0	0	0	2 209 881
458211	Réhab. décharge Bordes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 054 960	0	3 054 960
458212	Réhab. décharge Coarraze	0	0	0	0	0	0	0	0	0	737 065	0	737 065
458224	Projet développement Soulor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 000	88 000
<i>Recettes d'ordre</i>		3 123 055	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 123 055
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	2 153 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 153 867
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	569 188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	569 188
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		8 242 378	1 260 587	0	0	496 437	1 439 997	149 540	2 948 199	270 010	3 814 883	5 214 190	23 836 221
Dépenses réelles		5 519 323	1 260 587	0	0	496 437	1 439 997	149 540	2 948 199	270 010	3 814 883	5 214 190	21 113 166
011	Charges à caractère général	87 630	432 370	0	0	137 702	142 085	63 200	1 972 714	83 400	1 882 108	30 320	4 831 529
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	720 200	0	0	277 935	115 500	56 340	975 485	156 610	444 150	66 360	2 812 580
014	Atténuations de produits	4 751 271	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 751 271
022	Dépenses imprévues	358 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	358 424
65	Autres charges de gestion courante	153 000	108 017	0	0	80 800	1 182 412	30 000	0	30 000	1 488 625	5 117 510	8 190 364
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	62 799	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 799
67	Charges exceptionnelles	106 199	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 199
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		2 723 055	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 723 055
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 153 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 153 867
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	569 188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	569 188
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		10 812 773	120 000	0	0	40 290	67 353	46 200	2 257 130	0	4 034 222	27 870	17 405 838
Recettes réelles		10 812 773	120 000	0	0	40 290	67 353	46 200	2 257 130	0	4 034 222	27 870	17 405 838

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	1 300	0	0	3 000	0	1 000	16 000	0	0	0	21 300
70	Produits des services, du domaine, vente	0	36 000	0	0	6 500	13 600	800	835 180	0	451 600	0	1 343 680
73	Impôts et taxes	9 936 040	0	0	0	0	0	0	0	0	2 995 541	0	12 931 581
74	Dotations et participations	876 733	82 700	0	0	30 790	19 753	44 400	1 405 950	0	587 081	27 870	3 075 277
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	34 000	0	0	0	0	0	34 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 805 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 805 000,00									
092248	BFT GESTION			31/03/2010	3 600 000,00	R	EURIBOR	1,300	1,300	EUR	T	C	N	A-1
20700438	CAISSE D EPARGNE	12/11/2007		01/06/2008	50 000,00	F		4,720	4,720	EUR	S	P	N	A-1
51086112057	CREDIT AGRICOLE	28/11/2011		05/12/2012	65 000,00	F		5,280	5,280	EUR	A	P	N	A-1
528890	PYRENEES GASCOGNE			05/12/2017	90 000,00	F		0,950	0,950	EUR	A	P	N	A-1
A3309A1Y	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			30/09/2010	2 000 000,00	F		3,890	3,890	EUR	T	C	N	A-1
A33100PP	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	14/12/2010		05/01/2011	1 000 000,00	F		3,610	3,610	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 805 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 654 231,18					399 058,10	64 747,19	0,00	16 187,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 654 231,18					399 058,10	64 747,19	0,00	16 187,50
092248	N	0,00	A-1	1 270 596,00	5,99	R	EURIBOR	1,300	211 764,00	15 485,28	0,00	0,00
20700438	N	0,00	A-1	8 849,94	1,99	F		4,720	4 321,70	367,32	0,00	17,22
51086112057	N	0,00	A-1	37 619,61	7,99	F		5,280	3 900,32	1 986,32	0,00	123,64
528890	N	0,00	A-1	67 233,89	10,99	F		0,950	5 827,34	638,72	0,00	40,51
A3309A1Y	N	0,00	A-1	764 706,08	6,74	F		3,890	117 647,04	28 030,90	0,00	0,00
A33100PP	N	0,00	A-1	505 225,66	8,42	F		3,610	55 597,70	18 238,65	0,00	16 006,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

310 - CC du Pays de Nay - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 654 231,18					399 058,10	64 747,19	0,00	16 187,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 654 231,18	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES**(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	2018-07-02

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	5	02/07/2018
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	02/07/2018
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	02/07/2018
L	Autres	5	02/07/2018
L	Autres	10	02/07/2018
L	Autres	15	02/07/2018
L	Autres agencements, aménagements de terrains	5	02/07/2018
L	Autres agencements, aménagements de terrains	6	02/07/2018
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	02/07/2018
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	02/07/2018
L	Bâtiments légers, abris	6	02/07/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	02/07/2018
L	Bâtiments légers, abris	15	02/07/2018
L	Camions et véhicules industriels	2	02/07/2018
L	Constructions sur sol d'autrui	15	02/07/2018
L	Equipements de cuisines	5	02/07/2018
L	Equipements de garages et ateliers	10	02/07/2018
L	Frais d'Etudes, d'Insertion et de Recherches	5	02/07/2018
L	Inférieur à 1000€	1	02/07/2018
L	Installations et appareils de chauffage	10	02/07/2018
L	Logiciels	2	02/07/2018
L	Matériels classiques	1	02/07/2018
L	Matériels classiques	5	02/07/2018
L	Matériels classiques	6	02/07/2018
L	Matériels classiques	10	02/07/2018
L	Matériels de bureau électrique	5	02/07/2018
L	Matériels informatiques	2	02/07/2018
L	Mobilier	5	02/07/2018
L	Mobilier	10	02/07/2018
L	Subventions d'équipement versées	5	02/07/2018
L	Subventions d'équipement versées	6	02/07/2018
L	Subventions d'équipement versées	10	02/07/2018
L	Subventions d'équipement versées	12	02/07/2018
L	Voitures	5	02/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 293 900,00	I 1 293 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		399 100,00	399 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	399 100,00	399 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		894 800,00	894 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	894 800,00	894 800,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 293 900,00	3 767 578,00	0,00	5 061 478,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 861 290,29	III 3 861 290,29
Ressources propres externes de l'année (a)		1 138 235,29	1 138 235,29
10222	FCTVA	900 000,29	900 000,29
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	238 235,00	238 235,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 723 055,00	2 723 055,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	80 477,00	80 477,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	21 333,00	21 333,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	31 509,00	31 509,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	50 049,00	50 049,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	29 105,00	29 105,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	5 061,00	5 061,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	65 733,00	65 733,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	2 983,00	2 983,00
28138	<i>Autres constructions</i>	112 809,00	112 809,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	11 779,00	11 779,00
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	16 755,00	16 755,00
281752	<i>Installations de voirie (m. à dispo)</i>	2 243,00	2 243,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	3 918,00	3 918,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	44 199,00	44 199,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	32 882,00	32 882,00
28184	<i>Mobilier</i>	9 589,00	9 589,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	48 764,00	48 764,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	0,00	0,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 153 867,00	2 153 867,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 861 290,29	7 405 796,00	1 048 293,71	0,00	12 315 380,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 061 478,00
Ressources propres disponibles	IV	12 315 380,00
Solde	V = IV – II (6)	7 253 902,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 763 680,00
60611	Eau et assainissement	500,00
60612	Energie - Electricité	5 300,00
60622	Carburants	2 300,00
60631	Fournitures d'entretien	390,00
60632	Fournitures de petit équipement	390,00
60636	Vêtements de travail	1 800,00
6064	Fournitures administratives	600,00
6068	Autres matières et fournitures	26 200,00
611	Contrats de prestations de services	1 657 700,00
6135	Locations mobilières	1 800,00
61521	Terrains	750,00
615221	Bâtiments publics	1 600,00
615232	Réseaux	2 000,00
61551	Matériel roulant	2 500,00
6156	Maintenance	1 270,00
6168	Autres	2 950,00
6182	Documentation générale et technique	250,00
6188	Autres frais divers	50 520,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00
6247	Transports collectifs	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 460,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	298 365,00
6332	Cotisations versées au FNAL	850,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 300,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	600,00
64111	Rémunération principale	148 000,00
64131	Rémunération	65 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	45 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	32 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	415,00
65	Autres charges de gestion courante	1 488 625,00
65548	Autres contributions	1 488 625,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		3 550 670,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	100 033,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	100 033,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		100 033,00
TOTAL GENERAL		3 650 703,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		2 995 541,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et assimilés	2 995 541,00
Dotations et participations reçues		587 081,00
74758	Autres groupements	212 081,00
7478	Autres organismes	375 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		436 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	436 600,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	70 000,00
70688	Autres prestations de service	110 100,00
7078	Autres marchandises	500,00
70848	aux autres organismes	106 000,00
70878	par d'autres redevables	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		4 019 222,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		4 019 222,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		80 000,00
2031	Déchetterie Assat	30 000,00
2188	Invest Collecte sélective	50 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		80 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		80 000,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		100 033,00
28031	Frais d'études	994,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	46 707,00
28181	Install.générales,agencement & aménagements divers	2 896,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 230,00
28188	Autres immobilisations corporelles	45 206,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	100 033,00
28031	Frais d'études	994,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	46 707,00
28181	Install.générales,agencement & aménagements divers	2 896,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 230,00
28188	Autres immobilisations corporelles	45 206,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		100 033,00
TOTAL GENERAL		100 033,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10	Intitulé de l'opération : Calvaire de Lestelle Bétharram			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 271 903,87	1 391 063,00	0,00	1 391 063,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	0,00	1 391 063,00	0,00	1 391 063,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	858,37	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	871,57	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	8 043,92	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	21 492,97	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	41 563,77	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	85 622,83	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	400 061,51	0,00	0,00	0,00
45.1 Calvaire de Lestelle Bétharram (5)	713 388,93	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 271 903,87	1 391 063,00	0,00	1 391 063,00
RECETTES (b)	686 405,27	2 209 881,00	0,00	2 209 881,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	686 405,27	2 209 881,00	0,00	2 209 881,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	686 405,27	2 209 881,00	0,00	2 209 881,00

N° opération : 11	Intitulé de l'opération : Réhab. décharge Bordes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 352 542,44	170 423,00	0,00	170 423,00
45.1 Réhab. décharge Bordes (5)	0,00	170 423,00	0,00	170 423,00
45.1 Réhab. décharge Bordes (5)	24 932,77	0,00	0,00	0,00
45.1 Réhab. décharge Bordes (5)	451 181,40	0,00	0,00	0,00
45.1 Réhab. décharge Bordes (5)	1 294 059,54	0,00	0,00	0,00
45.1 Réhab. décharge Bordes (5)	1 582 368,73	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : Réhab. décharge Bordes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 352 542,44	170 423,00	0,00	170 423,00	
RECETTES (b)	340 000,00	3 054 960,00	0,00	3 054 960,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	340 000,00	3 054 960,00	0,00	3 054 960,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	340 000,00	3 054 960,00	0,00	3 054 960,00	

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : Réhab. décharge Coarraze			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	964 965,01	0,00	0,00	0,00	
45.1 Réhab. décharge Coarraze (5)	1 292,50	0,00	0,00	0,00	
45.1 Réhab. décharge Coarraze (5)	24 855,97	0,00	0,00	0,00	
45.1 Réhab. décharge Coarraze (5)	184 324,13	0,00	0,00	0,00	
45.1 Réhab. décharge Coarraze (5)	754 492,41	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	964 965,01	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	235 919,20	737 065,00	0,00	737 065,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	235 919,20	737 065,00	0,00	737 065,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	235 919,20	737 065,00	0,00	737 065,00	

N° opération : 20		Intitulé de l'opération : service OM			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 298,50	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 20		Intitulé de l'opération : service OM			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	4 298,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 298,50	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 21		Intitulé de l'opération : base Baudreix			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	429,31	0,00	0,00	0,00	0,00
45.1 base Baudreix (5)	429,31	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	429,31	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 22		Intitulé de l'opération : CYBER BASES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	54 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45.1 CYBER BASES (5)	11 474,68	0,00	0,00	0,00	0,00
45.1 CYBER BASES (5)	43 523,32	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 22		Intitulé de l'opération : CYBER BASES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	54 998,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	54 998,00	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	54 998,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	54 998,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 23		Intitulé de l'opération : REHABILITATION DECHARGE BOEIL-BEZING			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	14 408,70	0,00	0,00	0,00	
45.1 REHABILITATION DECHARGE BOEIL-BEZING (5)	6 153,42	0,00	0,00	0,00	
45.1 REHABILITATION DECHARGE BOEIL-BEZING (5)	8 255,28	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	14 408,70	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	14 408,70	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 408,70	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	14 408,70	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 24		Intitulé de l'opération : Projet développement Soulor			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	86 800,00	86 800,00	
45.1 Projet développement Soulor (5)	0,00	0,00	86 800,00	86 800,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 24	Intitulé de l'opération : Projet développement Soulor			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	86 800,00	86 800,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	463 805,29
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	463 805,29
Recettes réelles de fonctionnement	II	17 405 838,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,66
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657363	N°1 subvention d'équilibre budget annexe 311	subvention d'équilibre budget annexe 311	OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE	Etablissement de droit public	245 319,00
657363	N°1 subvention d'équilibre budget annexe 315	subvention d'équilibre budget annexe 315	PISCINE NAYEO	Etat	842 726,00
65737	N°1 subvention fonctionnement	x	SMAPP (SYND MIXTE AEROPORT PAU PYRENEES)	Etablissement de droit public	15 500,00
6574	N°1 cotisation	x	ADIL 64	Association	5 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement	x	ASSO ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE NAY	Association	35 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement	x	ASSO NAYART	Association	10 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement	x	ASSOCIATION PAIS EN PAYS DE NAY	Association	29 300,00
6574	N°1 cotisation	x	AUDAP AGENCE D URBANISME ATLANTIQUE ET PYRENEES	Association	23 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement		DEPARTEMENT PA AMENAGEMENT NUMERIQUE LA FIBRE6	Département	0,00
6574	N°1 cotisation	x	FEDERATION NATIONALE DES SCOT	Association	1 500,00
6574	N°1 subvention fonctionnement	x	MISSION LOCALE POUR LES JEUNES	Association	72 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement		RELAIS DES DEUX GAVES	Association	14 300,00
6574	N°1 subvention fonctionnement	x	UNION DES PROFESSIONNELS EN PAYS DE NAY	Association	49 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,66	13,66	12,80	0,86	13,66
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2021)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2021)	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistante administrative et accueil Petite enfance		0,00	0,86	0,86	0,00	0,86	0,86
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	5,47	11,47	8,56	2,91	11,47
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2021)	C	1,00	3,99	4,99	4,99	0,00	4,99
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2021)	C	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
Agent de déchèterie		1,00	0,91	1,91	0,00	1,91	1,91
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2021)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien assainissement pluvial/fluviat GEMAPI		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR PRINC. JEUNES ENFANTS (Av. Janv. 2019)	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00
AUXI PUÉRICULTURE PR. 1ERE CL. (Av. Janv. 2021)	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice coordonnatrice territoriale service PE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PUERICULTRICE HORS CL. (SÉDENTAIRE)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	3,60	11,60	9,71	1,89	11,60

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2021)	C	0,00	1,86	1,86	1,86	0,00	1,86
ADJOINT D'ANIMATION PR 2EME CL (Av. Janv. 2021)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,85	1,85	1,85	0,00	1,85
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ludothécaire		1,00	0,89	1,89	0,00	1,89	1,89
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Developpeur économique		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		42,00	10,73	52,73	45,07	7,66	52,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN			0,00
SMTD	01/01/2001	participation	0,00
SMAPP	01/01/2006	participation	0,00
SMBGP	01/01/2019	participation	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Assainissement collectif	Assainissement collectif		-			Non
Eau potable	Eau potable		-			Non
Eaux pluviales	Eaux pluviales		-			Non
GEMAPI	GEMAPI		-			Non
Office du tourisme	office du tourisme		-			Non
PAE	PAE Monplaisir		-			Oui
Zone communautaire de Baudreix	Zone communautaire de Baudreix		-			Oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	04/04/2006	01/06 - 04/06/2006		assainisst non coll	Oui
PAE	extension PAE Monplaisir	26/04/2011	-			Oui
ZAE	ZAE de Coarraze	26/04/2011	-			Oui
Piscine NAYEO	Piscine Nayeo du Pays de Nay	27/02/2012	2012-1-4 - 27/02/2012			Non
Photovoltaïque Assat	Photovoltaïque Assat	19/12/2016	2016-05-02 -			Non
Zone Clément Ader	Zone Clément Ader	03/04/2017	-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Assainissement collectif	Assainissement collectif		-	
Atelier relais	BA 313 Zone communautaire de Baudreix		-	
Eau potable	Eau potable		-	
lotissement	BA 316 PAE Monplaisir		-	
lotissement	BA 318 Extension PAE Monplaisir		-	
Lotissement	BA 319 ZAE de Coarrazze		-	
Production d'électricité	BA 510 Photovoltaïque Assat	19/12/2016	2016-05-02 -	
Zone économique	BA 511 Zone Clément Ader	03/04/2017	-	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	8,83	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,36	0,00	123 487,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	1,70	0,00	12 430,00	5,27
CFE	0,00	0,00	25,01	0,08	3 049 469,00	16,94
TOTAL	0,00	0,00			3 185 386,00	21,60

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2021

Présenté par le Président (1),

A BENEJACQ, le 29/03/2021

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BENEJACQ, le 29/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AURIGNAC Michel	
BASSE-CATHALINAT Jean-Pierre	
BERCHON Jean-Marie	
BOURDAA Bruno	
BROGNOLI Katty	
CABANNE Pascal	
CALAS Serge	
CANTON Marc	
CAPERET Alain	
CASTAIGNAU Serge	
CAUSSE Philippe	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange	
CAZET Michel	
CHABROUT Guy	
COURADET Sébastien	
DAUGAS Sylvie	
DEQUIDT Alain	
DOUSSINE Roger	
DUFAU Marc	
DURAND Pascale	
ESCALÉ Francis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FAUX Jean-Pierre	
FRAIZE Cyrille	
GARROCQ Anne-Marie	
GRACIAA Alain	
HUROU Nicole	
LABAT Marc	
LACARRÈRE Florent	
LACROUX Philippe	
LAFFITTE Jean-Jacques	
LESCLOUPÉ François	
LORRY Béatrice	
LUCANTE Michel	
MADEC Cédric	
MALDONADO Marie	
MIDOT Patrick	
MINVIELLE Michel	
MULLER Véronique	
PARGADE Didier	
PETCHOT-BACQUÉ Christian	
PRAT Séverine	
PUBLIUS Françoise	
PUYAL Bernard	
PUYOU Ena	
RHAUT Jean-Christophe	
SARTHOU Julie	
TOUSSAINT Coralie	
VANHOOREN Audrey	
VIGNAU Hubert	
VIRTO Stéphane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

d'ARROS Gérard	
----------------	--

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BENEJACQ, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le conseil communautaire réuni(e) en session Ordinaire.